ACTE SEPARE
DE NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné :

Monsieur SACKO Kassim,
Né le 20 juillet 1991 à ATTECOUBE en Côte d'ivoire (99),
De nationalité ivoirienne
Demeurant 23 Rue Edgar Degas - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Agissant en qualité de seul associées de la société **ABIS SERVICES**, Société par Actions simplifiées unipersonnelle au capital de 500 euros, ayant son siège social au **23 Rue Edgar Degas - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS**, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY(93),

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 mai 2024 à Aulnay-sous-bois qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte, et que les statuts établis à l'acte prévoient dans leur article 13, la nomination d'un Président par acte postérieur pour une durée limitée, ont procédé à cette nomination.

L'associé unique soussigné nomme en conséquence **Monsieur SACKO Kassim** aux fonctions de Président de la société pour une durée illimitée.

Monsieur SACKO Kassim accepte ces fonctions de Président déclare n'en exercer aucune autre et n'être frappé d'aucune des interdictions déchéances édictées par la loi sur l'assainissement des professions commerciales ; sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait en 3 exemplaires,
A Aulnay-Sous-Bois, le 02 mai 2024

M. SACKO Kassim
« bon pour acceptation des fonctions de Président »

bon pour acceptation des fonctions de président

Scanned with CamScanner